

## Congrès internationaux du BICE

Date : 13 mars 2015



Tous les deux ans, le **Bureau International Catholique de l'Enfance** réunit ses partenaires autour d'un sujet phare concernant la [protection des enfants](#). Le BICE convie également à ce congrès un public averti sur la thématique retenue.

- En 2011, le congrès du BICE portait sur le [droit à l'éducation](#).
- En 2013, le congrès du BICE portait sur la [justice juvénile](#).
- En 2015, le congrès du BICE portait sur l'[abus sexuel des enfants](#).

### Le congrès international : un temps fort pour l'action du BICE auprès des enfants

Le congrès est un rendez-vous majeur pour le BICE, les membres de son réseau et ses partenaires. Il permet d'évaluer l'application de la **Convention relative aux droits de l'enfant**.

Outil de **plaidoyer**, de réflexion et de **protection de l'enfance**, de **sensibilisation du public aux droits des enfants**, et d'échange de bonnes pratiques de terrain, le congrès international permet aux BICE de répondre pleinement à ses missions sociales.

Quel que soit sa thématique, le congrès permet d'alerter sur une réalité bafouant les droits des enfants. Par ces événements, le réseau du BICE mutualise son savoir-faire et ses bonnes pratiques de prévention et d'accompagnement pour que chaque acteur de la protection des droits

des enfants puisse agir plus efficacement.

Enfin, les recommandations formulées à l'issue du congrès visent à inciter les communautés nationales et internationales ainsi que les organisations de terrain à adopter des bonnes pratiques sur le sujet traité.